

Info-municipal - Juillet 2021



Le Service d'Animation Estivale est commencé!

Gougoune, Moutarde, Zig zag, Tigrou, Coconut et Mickey mouse sont les animateurs pour l'été! En plus, nous avons la chance d'avoir trois stagiaires: Slush, Calypso et Pogo
55 jeunes participent au camp de jour.



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



Nouvelles municipales

DEMANDE D'AIDE DE DENEIGEMENT SITUATION D'URGENCE

La municipalité de Saint-Georges a fait une demande écrite pour conclure une entente d'entraide en cas d'urgence et de dépannage hivernal .

Le conseil de la municipalité de Saint-Claude autorise la conclusion d'une entente relative aux services de déneigement en dépannage avec la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor.

ENGAGEMENTS JOURNALIERS

Il y a lieu d'avoir à l'emploi des journaliers pour différentes tâches (peinture, fouet, autres tâches de voirie)

Monsieur Jérémie Durand comme journalier et autres travaux connexes ainsi que Monsieur Yves Michaud comme journalier et entretien des pelouses (fouet) et autres travaux connexes.

NOMINATION-PERSONNE POUR UN APPRENTI-STAGE POUR LE CAMP DE JOUR OFFERT PAR LE CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI

La municipalité de Saint-Claude offre le service de camp de jour pour les enfants durant la période estivale et elle profite du programme apprenti-stage offert par le carrefour jeunesse emploi de Richmond.

Le Carrefour Jeunesse Emploi subventionne des candidatures pour le poste d'apprenti-stage pour le SAE

Nous avons donc engagé trois animateurs-apprentis pour à la subvention obtenue.

DEMANDE DE SUBVENTION – INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVES EN SANTE

La municipalité de Saint-Claude désire améliorer les services offerts aux citoyens et la population en générale en présentant un projet « jeux d'eau et ombrages au parc de l'église » ;

La coordonnatrice en loisirs et en communication, Marie-Claude Juneau- Poudrier a été mandatée pour remplir tous les formulaires de demande de subvention

INSTALLATION CAMERAS

En mars dernier, il y a malheureusement eu un vol au bureau de la poste de la municipalité, le local est à même l'hôtel de ville . Afin de sécuriser les lieux, des caméras de surveillance ont été installées. La compagnie SB Sécurité a fait l'installation l'hôtel de ville ainsi qu'au garage municipal .

SUBVENTION AIDE FINANCIÈRE A LA VOIRIE LOCALE

Le Député de Richmond, André Bachand annonce la disponibilité d'un montant d'aide financière dans le cadre du PAA 2021-2022 ;

Considérant que les chemins municipaux nécessitent des travaux importants de structure, excavation, rechargement, de drainage afin d'offrir un bon état des routes ;

La municipalité doit informer le bureau du Député de la localisation et la nature de travaux réalisés soit : L'amélioration et rechargement de la chaussée des chemins suivants :

Portion du Rang 5

Portion du Rang 7

L'équipe de voirie est autorisée à exécuter les travaux dès la confirmation de l'octroi.

Le coût des travaux prévus et de +/- 60 000\$ excluant les frais de machineries et de main d'œuvre.

VACANCES ESTIVALES

- ⇒ La directrice générale sera en vacances
▶ du 18 juillet au 1er août.
- ⇒ L'officier en bâtiment sera en vacances
▶ du 8 août au 22 août.

Merci de votre compréhension et bon été à tous.



VIDANGE FOSSE SEPTIQUE – SECTEUR BAIE BOISSONNEAULT

En 2021, la municipalité effectuera la vidange des fosses septique du secteur BAIE BOISSONNEAULT comprenant :

Rang 8 (entre 192 et 214), Rang 7 (entre le 60 et le 29), chemin St-Pierre, Rue Martel, Rue J-B Bru-neau, rue Dostie, rue Lemieux, rue Picard, rue Lussier, rue du Barrage, rue De la Laurentie, chemin de la Domtar, rue Beauregard, rue Corbeil, rue Lacasse, rue Roy, rue Lepage-Vigneux, chemin Larochelle, rue Côté, chemin Hamel, rue Girard, rue Marie-Laure, rue Jeannot, chemin Boissonneault et rue François-Xavier.

Vous recevrez par la poste, deux semaines avant la venue de l'entrepreneur, une lettre vous avisant de dégager vos couverts de fosses septique.

Jennifer Bergeron, officier bâtiment, 819-845-7795 #2, Officier@st-claude.ca

DÉPÔT : INSPECTION RÉGULIÈRE BARRAGE BAZIN

La directrice générale dépose le rapport de l'inspection régulière du barrage Bazin – 2021 réalisée par Jennifer Bergeron, officier en bâtiment et en environnement en date du 25 mai dernier.

Des fissures dans le béton devront être colmatées.

DÉPÔT D'INVENTAIRE MUNICIPAL

Un rapport concernant l'inventaire complet est déposé pour tous les bâtiments et les différents départements (administration, incendie, loisirs et voirie).

DÉPÔT RAPPORT DES FAITS SAILLANTS 2020

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe selon l'article 176.2.2 CM.

PROJETS	2020\$
Acquisition camion 10 roues et équipements de déneigement	303 236\$
Réfection de chemins (rang 6 et 8)	53 677\$
Rénovation extérieur bibliothèque Irène-Duclos Subvention TECQ 2019-2023 = 39 225\$	46 743\$
Réfection Rang 9 et Grande-Ligne	31 051\$
Couteau et lames pour camion	21 216\$
Jeux et poubelles Pointe Marchand	7 266\$
Glissières de sécurité Rang 6	6 326\$
Équipement de bureau	3 396\$
Éclairage – ajout de 2 luminaires	2 314\$
TOTAL DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	486 469

Aussi, le conseil a travaillé en 2020 sur différents travaux dans le cadre de la TEQC 2019-2023 et le fonds d'accessibilités.

Les projets subventionnés qui ont été déposés pour être réalisés ultérieurement sont les travaux :

- Mise à niveau à la station d'épuration **subvention pour un montant de 34 500\$**
- Rénovation centre Aux Quatre Vents **subvention pour un montant de 189 325\$**
- Travaux de voirie chemin Larochelle, St-Pierre, rue Lepage-Vigneux, portion rue Gérard, portion ch. St-Cyr et stationnement municipaux **subvention pour un montant de 739 043\$**

La diffusion sur le territoire auprès des citoyens sera réalisée par l'info municipal de juillet 2021.



Nouvelles Service Incendie



LES DÉMÉNAGEMENTS— Soyez responsables!

La valse des déménagements bat son plein partout au Québec : pensez prévention et sécurité incendie! Dès votre arrivée dans votre nouvelle demeure, assurez-vous de la présence et du bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée ou de monoxyde de carbone. Une liste de judicieux conseils en matière de prévention et de sécurité incendie est mise à votre disposition afin d'assurer votre protection et votre bien-être.



Veillez à ce que les **sorties**, corridors et autres voies de circulation soient **libres d'accès** tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Portez une attention particulière à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des produits domestiques dangereux et gardez-les hors de la portée des enfants.



RAMONAGE DE CHEMINÉES - Du Mai au Octobre 2021

Prendre note :

Le frais de ramonage est assumé par la municipalité sur les bâtiments principaux.

Si la trappe de récupération est située à l'intérieur, c'est au propriétaire à ramasser la suie. Voici les tarifs à vos frais si vous désirez que le ramoneur le fasse.

Service de nettoyage complet intérieur

Nettoyage des tuyaux à fumée, si faut enlever le tuyau après le poêle 25.00\$ avant taxe

Vidanger la suie à l'intérieur 20.00\$ avant taxe

Sortir la balayeuse pour nettoyer 30.00\$ avant taxe

Hors saison 101.00\$ avant taxe par conduit

Les résidents qui désirent un rendez-vous pour , veuillez nous contacter.

Jacques Gosselin, Ramonage Hébert

819-260-1542

PERMIS DE FEU EN PLEIN AIR - Du 1 avril jusqu'au 15 novembre

Vous devez demander un permis (sans frais) pour faire un feu à l'extérieur. Un garde-feu s'assurera de la faisabilité du feu selon les vents et l'indice de la SOPFEU, se présentera afin de valider l'emplacement et vous remettra votre permis selon les conditions!

Notez **qu'un feu sans permis peut engendrer des frais** reliés aux déplacements de la brigade du service incendie et **une amende**.

Veillez contacter un des garde-feu : Yannik Scrosati (819) 446-5943

David St-Pierre (819) 345-2853

Directeur incendie M. Jean Labrecque (819) 845-7795 poste 5





Chaleur - Portez-y une attention

La chaleur nous rend tous vulnérables aux malaises provoqués par la chaleur, mais les risques sont plus grands pour :

- les personnes âgées
- les nourrissons et les jeunes enfants
- les personnes souffrant de maladies chroniques, comme des difficultés respiratoires, des maladies mentales et des troubles cardiaques
- les personnes qui travaillent à la chaleur
- les personnes qui s'entraînent à la chaleur
- les personnes n'ayant pas accès à l'air conditionné et
- les sans-abris.

Au cours d'une vague de chaleur, savez-vous comment vous apaiser ?

- **Buvez beaucoup de liquide, surtout de l'eau**, et AVANT d'avoir soif, afin de diminuer le risque de déshydratation. La soif n'est pas un bon indicateur de déshydratation.
- Ralentissez votre rythme! Votre corps ne peut pas fonctionner normalement dans des températures élevées.
- Tenez-vous au frais dans un magasin, une bibliothèque municipale ou à la piscine municipale.
- Portez un chapeau ample bien aéré pour vous protéger la tête et le visage ou utilisez un parasol lorsque vous êtes à l'extérieur.
- Portez des vêtements amples, légers et de couleur claire.
- Essayez de ne pas attraper un coup de soleil. Cela diminue la capacité du corps à se refroidir.
- Ne laissez jamais votre bébé, enfant ou animal dans un véhicule stationné.
- Assurez-vous que les membres âgés de votre famille, vos voisins et vos amis sont à l'aise et en sécurité.

Re-la-xez et prenez ça doucement.

C'est l'été, enfin !

Trousse d'urgence à la maison

À la maison, votre trousse d'urgence doit contenir suffisamment d'articles et de vivres pour permettre à votre famille d'être autosuffisante pendant les 72 premières heures d'un sinistre.

Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Elle doit contenir **suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.**

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Articles essentiels à avoir dans la trousse d'urgence

Ayez en tout temps **à la maison** les articles suivants, idéalement rassemblés dans un sac à dos ou un contenant :

Eau potable — deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours;

Nourriture non périssable — provisions pour au moins 3 jours;

Ouvre-boîte manuel;

Radio à piles — piles de rechange;

Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;

Briquet ou allumettes et chandelles;

Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Masques antipoussières — pour filtrer l'air contaminé;

GPS;

Boussole;

Lunettes de soleil et écran solaire;

Canif;

Petit coffre à outils;

Sac à dos

Tente, sac de couchage, matelas de sol;

Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine;

Articles de toilette;

Médicaments en vente libre

(antihistaminique, ibuprofène, acétaminophène, etc.);

Médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin);

Sacs à ordures;

Bottes de randonnée pédestre;

Vêtements imperméables;

Vêtements de rechange;

Jeu de cartes, livres, revues.



Les 7 premiers articles vous permettront, à vous et à votre famille, de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence, le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis.

Chronique de l'inspecteur

****NOUVEAUTÉ-VIDANGE SÉLECTIVE****

Cette année, nous offrons la chance aux citoyens de s'inscrire afin d'avoir une vidange sélective lors du passage de l'entrepreneur. **Vous devez vous inscrire via l'inspecteur en bâtiment avant le 13 août 2021.**

Mais, qu'est-ce qu'une vidange sélective?

À l'aide d'une pompe munie d'un filtre, l'eau présente dans les deux parties de la fosse est aspirée et envoyée au camion dans un petit réservoir temporaire, généralement situé à l'avant et de capacité limitée à une fosse. Des analyses ont démontré que l'eau filtrée contient moins de 3 % de matières solides. Ensuite, les boues sont pompées dans le réservoir principal du camion. Une vérification est également effectuée dans la partie de la fosse contenant le liquide dans le cas où de la boue ou des matières flottantes s'y retrouveraient, **d'où l'importance de bien dégager les deux couvercles.** Pour terminer, l'eau filtrée est remise dans la fosse. Après 2 ou 3 jours, le niveau de la fosse sera revenu à son niveau d'origine (égal à la sortie vers le champ d'épuration) et la circulation de l'eau reprendra son cours normal.

Les avantages de la vidange sélective:

La remise des bactéries contenues dans l'eau filtrée dans la fosse permet à celle-ci de reprendre rapidement le processus de décomposition et de décantation des boues

Le volume des boues à traiter moins élevé

Le nombre de vidanges par camion plus élevé permet de diminuer la consommation de carburant

Le système de pompage utilisé dans les nouvelles technologies (ex. : Bionest) se remet rapidement en marche, car de l'eau est déjà disponible dans la fosse.

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE – SECTEUR BAIE BOISSONNEAULT

En 2021, la municipalité effectuera la vidange des fosses septique du secteur BAIE BOISSONNEAULT comprenant :

Rang 8 (entre 192 et 214), Rang 7 (entre le 60 et le 29), chemin St-Pierre, Rue Martel, Rue J-B Bruneau, rue Dostie, rue Lemieux, rue Picard, rue Lussier, rue du Barrage, rue De la Laurentie, chemin de la Domtar, rue Beauregard, rue Corbeil, rue Lacasse, rue Roy, rue Lepage-Vigneux, chemin Larochelle, rue Côté, chemin Hamel, rue Girard, rue Marie-Laure, rue Jeannot, chemin Boissonneault et rue François-Xavier.

Vous recevrez par la poste, deux semaines avant la venue de l'entrepreneur, une lettre vous avisant de dégager vos couverts de fosses septique.

Jennifer Bergeron, officier bâtiment, 819-845-7795 #2, Officier@st-claude.ca

PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES BAIES 2021

La période de vidange des fosses s'effectuera pour 2021 du 13 septembre au 7 octobre. **Au moins quinze jours ouvrables avant la vidange, les propriétaires concernés vont recevoir par la poste un avis de vidange l'informant de notre passage. L'entrepreneur mandaté par la municipalité est Beauregard Environnement.**

Les frais de la vidange prévue au calendrier sont déjà inclus à votre compte de taxes municipales.

La présence du propriétaire n'est pas obligatoire sur les lieux au moment de la vidange. Il lui incombe cependant de s'assurer que chaque couvercle (2) de l'installation septique soit dégagé d'au moins 6 pouces sur tout le pourtour et bien identifié. L'adresse civique de l'immeuble doit être visible de la voie publique. Un rapport (bordereaux) de la vidange vous sera remis afin de vous informer de notre passage et des observations relevées sur votre installation, le cas échéant.

VOS RESPONSABILITÉS

Laissez l'entrepreneur de vidange accéder à votre propriété. Assurez-vous que le site est **accessible et sécuritaire** (clôture déverrouillée, animaux domestiques attachés)

Localisez les couvercles de votre fosse septique sur votre propriété afin qu'ils soient **repérables du premier coup d'œil** à l'aide, par exemple, d'un piquet ou d'un drapeau.

Dégagez les **deux couvercles** de votre fosse ou de votre puisard, en excavant, au besoin, la terre ou autre matériau qui les recouvrent. Laisser un espace libre de 15 cm tout le tour des couvercles.

S'il est impossible de vidanger la fosse ou le puisard à la date prévue, faute d'accessibilité ou de visibilité, des frais de 75 \$ vous seront facturés et il sera de votre responsabilité de planifier une nouvelle date de vidange.



RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

PISCINES VISÉES

Le *Règlement* s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables (gonflables ou autres).

Le *Règlement* ne s'applique pas :

- aux spas, à l'exception de ceux qui peuvent contenir plus de 2 000 litres d'eau ;
- aux plans d'eau naturels ;
- aux jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

MESURES DE SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES À VOS CITOYENS

Il est plus que jamais nécessaire de faire un rappel des règles de sécurité en vigueur pour toutes les nouvelles installations de ce type d'équipement au Québec.

JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ

Votre
gouvernement

Québec

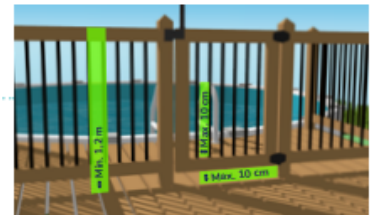


La campagne « **Je sécurise ma piscine, c'est ma responsabilité** » en lien avec son Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Règles relatives aux enceintes

Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes:

- Avoir une hauteur minimale de 1,2m
- Empêcher le passage d'une balle de 10cm de diamètre (ex: entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte)
- Ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement



Nouveauté!

Si l'enceinte est une clôture en mailles de chaîne, les mailles doivent mesurer 30mm ou moins. Sinon, des lattes doivent être insérées dans les mailles.

Cette exigence s'applique seulement aux clôtures en mailles de chaîne installées à compter du 1er juillet 2021. Par ailleurs, une clôture acquise avant le 1er juillet 2021, mais installée au plus tard le 30 septembre 2021, est aussi exemptée de cette exigence.

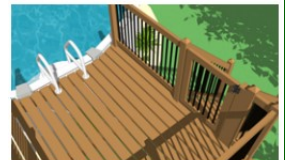


Règles relatives aux portes des enceintes

Toute porte d'une enceinte doit respecter les mêmes caractéristiques que l'enceinte décrites précédemment. De plus, elle doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement.

Le dispositif de sécurité passif (loquet) peut être installé à deux endroits:

- Du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte;
- Du côté extérieur de l'enceinte, à au moins 1,5m de hauteur



Sécurité des enfants lorsqu'ils sont près de l'eau

La noyade est l'une des principales causes de décès chez les enfants de 1 à 4 ans!

Les enfants peuvent se noyer rapidement et silencieusement, même dans quelques centimètres d'eau. Assurez-vous que les jeunes enfants et les nageurs inexpérimentés portent toujours un dispositif de flottaison homologué lorsqu'ils jouent près de l'eau. Des aides à la nage, comme les brassards et les sièges flottants, ne sont pas conçues pour sauver des vies.

Voici d'autres conseils pour protéger vos enfants lorsqu'ils sont près de l'eau :

- ▶ Aidez vos enfants à apprendre les règles de sécurité nautique en les inscrivant à des cours de natation.
- ▶ Inscrivez-vous à un cours de secourisme pour apprendre les techniques de base.
- ▶ Verrouillez l'accès à tous les plans d'eau (même aux piscines portatives peu profondes) lorsqu'aucun adulte n'est présent.
- ▶ Choisissez un endroit sécuritaire pour nager, comme une plage ou une piscine publique surveillée. Avant d'entrer dans l'eau, vérifiez si votre municipalité a émis des avis relatifs à la santé et à la sécurité.

**"J'APPRENDS À
NAGER EN TOUTE
SÉCURITÉ"**



École Notre-Dame du Sourire



**Émilie St-Onge, Kariane L'Heureux,
Raphaëlle Beaulieu, Kym Richard, Frédérik Scrosati, Alexis Leclerc, Magalie St-Cyr et Laurent Plante. (Scott Maurice absent)**

Félicitations à vous !
Vous passez au niveau supérieur :
le secondaire.

Vous avez fait preuve d'engagement et de débrouillardise tout au long de cette pandémie. Vous pouvez être fiers de vous !

Moi, je le suis !

Passez de belles vacances !

Votre prof, Marie-Andrée

*Finissants
2021*



Nouvelles

Bonnes habitudes à prendre

*Choisissez des détergents biodégradables, sans phosphate et sans chlore. Marques sans phosphate : Attitude, BioVert et Nettoyants Lemieux (marques québécoises), Diamond Brite / EcoSense, Ecover, Nature Clean, etc.

*Réduisez de moitié la quantité de savon ou de détergent suggérée par le fabricant. Bien souvent, vous pouvez obtenir d'aussi bons résultats. Faites l'essai pour déterminer la quantité dont vous avez réellement besoin.

*Conseil pour la machine à laver : mettez d'abord le détergent et faites couler l'eau avant d'ajouter les vêtements.

*Évitez de faire plusieurs brassées consécutives et d'envoyer à la fosse beaucoup de liquide en même temps.

*Faites fonctionner le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est rempli afin d'économiser l'eau et l'énergie.

*Favorisez les détergents concentrés

*Posez une petite passoire dans votre évier afin d'emprisonner les résidus de nourriture lorsque vous rincez la vaisselle (jetez ces déchets à la poubelle ou, mieux encore, compostez-les). Ces déchets sont une source de phosphore.

*Ne versez jamais de graisse dans les drains.

*N'utilisez pas de broyeur à déchets.

*Créez vos propres nettoyants écologiques à l'aide d'ingrédients dans votre placard.



STATION D'ÉPURATION : COLORIMÈTRE DE PHOSPHORE

Un colorimètre permettrait de mesurer adéquatement le dosage pour le traitement de phosphore.

REDUIRE LES REJETS DE PHOSPHORE pour la station d'épuration et le lac Boissonneault

Il est indispensable de réduire les rejets de phosphore en vue d'améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau et/ou pour une meilleure performance de traitement des eaux usées à la station d'épuration.

Que pouvez-vous faire pour contribuer?

Tout le monde peut s'adonner à des activités de réduction du phosphore.

Voici quelques idées :

*Compostez vos restes alimentaires au lieu de vous servir d'un broyeur. Le fait d'éviter la présence d'aliments dans les usines de traitement des eaux usées contribue à réduire l'apport d'éléments nutritifs.

*Vérifiez l'apport de phosphore dans votre utilisation de savon.

*Faites inspecter votre fosse septique régulièrement et assurez-vous qu'elle est utilisée et entretenue correctement.

Nouvelles

ORGANISME SANS BUT LUCRATIF

Windsor : 83, rue Saint-Georges

Valcourt : 833, rue Saint-Joseph

**ACTION SPORT VÉLO DE WINDSOR ET DE VALCOURT,
VOTRE RÉFÉRENCE ÉTÉ COMME HIVER!**



Action Sport Vélo vend des équipements de sport usagés et neufs tout au long de l'année. Que ce soit pour vos sports d'été ou d'hiver, visitez Action Sport Vélo afin de vous procurez tous les articles dont vous avez besoin.

Pour les sportifs d'été :

Souliers de soccer, souliers de baseball, gant de baseball, raquettes de tennis et de badminton, veste de sauvetage, sac de golf, patins à roues alignées, casque de vélo, souliers de football, vélos pour enfants, adolescents et adultes et bien plus!

Sportifs d'hiver :

Bâtons de ski, bottes de planche à neige, bottes de ski, casque de hockey, patins à glace (Reebok, Bauer, etc.), protège-lames, skis de fond, skis alpins (Rossignol, Salomon, etc.), équipement complet de hockey et bien plus!

VOS DONS SONT ACCEPTÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE!

Action Sport Vélo facilite vos achats! Nous acceptons l'argent comptant, la carte de débit et la carte de crédit dans nos deux boutiques (Valcourt et Windsor). Service courtois, chaleureux et professionnel!

CLUB QUAD DE LA MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS

Oyé Oyé Assemblée générale annuelle

l'Aga du club quad arrive à grand pas. Cette année, c'est le 29 août de 9h à midi qu'elle aura lieu, à l'aréna le Stardien à St-Denis au 1000 rue Alfred-Lessard.

Étant donné les circonstances entourant les mesures sanitaires actuelles, nous vous demandons de réserver vos places si vous êtes intéressés d'y assister. Durant cette Aga, vous allez être mis au parfum des différents projets qui ont eu lieu dans la dernière année, ainsi que ceux à venir. De plus, si vous avez des questions le conseil y sera pour répondre. Différents postes sont en élections, dont le Président, le Directeur secteur Ouest, Secrétaire, Administrateur des droits d'accès, Directeur secteur Centre, Directeur des activités ainsi que le Directeur Adjoint. Nous cherchons constamment des gens qui veulent s'impliquer.



Nous sommes une belle équipe, donc n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Afin de réserver votre place à L'AGA vous pouvez nous envoyer un e-mail au clubquadvalstfrancois@gmail.com ou bien appelez nous au 819-574-6150. Au plaisir de vous voir le 29 Août de 9h à midi.

Bon été à tous !

PROGRAMME DE SUBVENTION COUVRANT JUSQU'À 50 % DU PRIX D'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES

Les citoyens et citoyennes du Val-Saint-François peuvent maintenant bénéficier d'un programme de subvention couvrant jusqu'à 50 % du prix d'achat de produits d'hygiène personnelle durables, jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne!

Les produits d'hygiène personnelle durables visés par ce programme sont :

- Les coupes menstruelles ;
- Les culottes menstruelles ;
- Les serviettes hygiéniques lavables ;
- Les sous-vêtements avec protection pour l'incontinence ;
- Les protections réutilisables pour l'incontinence.



Saviez-vous qu'au Canada c'est environ 771 millions de protections hygiéniques qui sont jetées par année, ce qui représente 3 kg de produits jetables par personne!

Faites partie du changement en utilisant des protections hygiéniques réutilisables et bénéficiez du programme de subvention!

Pour plus de détails, consultez le [site internet de la MRC](#).

Véronique Thibault, biologiste, M. Env.

Agente de projets en environnement et aménagement du territoire

MRC du Val-Saint-François

810, montée du Parc, C.P. 3160

Richmond (Québec) J0B 2H0

819 826-6505, poste 342

www.val-saint-francois.qc.ca



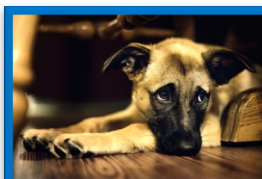
Témoins d'actes de négligence ou de cruauté?

Trop de cas de négligence, de maltraitance et de cruauté envers les animaux existent encore de nos jours.

Vous êtes témoin de telles situations? N'hésitez pas à communiquer avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727 option 5. Votre signalement demeurera strictement confidentiel et permettra aux inspecteurs de la SPA de porter secours à des animaux dans le besoin.

Vous êtes la voix de ceux qui ne peuvent parler. En informant la SPA de l'Estrie de situations que vous jugez douteuses, vous permettez à ses inspecteurs de se rendre sur les lieux afin de constater l'état de la situation et d'intervenir, le cas échéant. Selon la gravité de la situation, diverses mesures peuvent être prises, allant de l'émission de simples recommandations au dépôt d'un dossier auprès de la Couronne qui, si nécessaire, verra à porter des accusations.

Vous pouvez aussi effectuer un signalement auprès du programme Échec au crime au 1 800 711-1800 ou compléter son formulaire électronique à l'adresse suivante : www.echecaucrime.com (sur la page d'accueil, cliquez sur « Signalement en ligne »). Tous les signalements sont effectués de façon anonyme.



La navigation l'été - Sûreté du Québec

La saison estivale étant maintenant à nos portes, de nombreux plaisanciers sont prêts à utiliser leurs embarcations et naviguer sur les différents plans d'eau du Québec. Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec, qui voient à la sécurité des plaisanciers, seront à nouveau présent cette saison pour veiller à la sécurité de tous.

Dans le contexte actuel de la Covid-19, en plus d'effectuer vos sorties sur l'eau dans le respect des mesures de préventions recommandées par la Santé publique. <https://www.quebec.ca/gouv>, vous devez vous assurer d'avoir à bord tout le matériel de sécurité nécessaire prévu par la loi selon le type d'embarcation que vous possédez. Pour avoir la liste complète, consultez le site de la Loi sur la marine marchande.

Prêt à prendre la voie navigable? Afin que la pratique de vos activités nautiques s'effectue en toute sécurité, la Sûreté du Québec tient à vous rappeler quelques informations importantes.

Le saviez-vous?

75 % des victimes en 2019 ne portaient pas de VFI

Il y a consommation d'alcool dans 31 % des incidents mortels survenus en 2019

Sur l'eau, une consommation en vaut 3

Vêtement de flottaison individuel (VFI)

Chaque année, le non-port du VFI est le facteur contributif le plus important lors d'événements nautiques mortels. Le capitaine doit transporter un VFI approuvé et de la taille appropriée pour chaque personne à bord de l'embarcation. Le port du VFI est vraiment essentiel et fera assurément une différence en cas d'incident. Il est fortement recommandé de le porter en tout temps.

La consommation d'alcool et drogues

Le deuxième facteur contributif aux événements nautiques mortels est la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux. Il faut se rappeler que les effets sont intensifiés avec l'ajout du soleil, les mouvements de l'embarcation et la fatigue. La capacité du capitaine à conduire l'embarcation s'en veut donc conséquemment réduites. Ces comportements vous mettent à risques ainsi que les autres usagers, en plus de vous exposer à des accusations en vertu du Code criminel.

En tout temps la Sûreté du Québec vous incite à la prudence dans le respect des différentes règles entourant la navigation de plaisance, dont les obligations, en vertu de la Loi sur la marine marchande et les recommandations de transport Canada.

<https://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm>

Contribuons ensemble à ce que tout le monde revienne à quai en toute sûreté.

Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec - www.sq.gouv.qc.ca



LOISIRS

Projection de film à l'extérieur

Venez profiter du beau temps en famille et entre amis!

QUAND: Vendredi 6 Août 2021, vers 20h45
(le film débute aussitôt qu'il fait noir!)

OÙ: Parc de l'Église (près du 295 route de l'Église)

Apportez vos chaises, doudous et grignotines!

Afin d'assurer la sécurité de tous, la distanciation sociale devra être respectée pour toute la durée de l'événement.



Les personnes intéressées à se familiariser avec ce sport, faire un essai, apprendre à jouer ou obtenir des informations supplémentaires, sont invités à venir à la rencontre d'information ce mercredi le 14 juillet à 18h30 à la patinoire !

Présentement il est possible de jouer le lundi et jeudi à 10h00 !

Au plaisir !

